



PLAN CLIMAT CANTONAL 2030

PLAN D' ACTIONS 2025-2030
ESSENTIEL EN BREF



Impressum

République et canton de Genève
Département du territoire (DT)
Direction de la durabilité et du climat (DDC)
Rue des Gazomètres 7
1211 Genève 8
Tél: +41 (0)22 388 19 40
Email: durabilite-climat@etat.ge.ch
Sites web :
www.ge.ch/dossier/durabilite-climat/climat/plan-climat-cantonal-2030
monclimat.ge.ch

Pilotage

Direction de la durabilité et du climat (DDC)

Mise en page

Chatty Ecoffey – atelier de graphisme

Illustrations

La Jonx – atelier de graphisme

Ensemble ! Nous mobiliser pour réussir

Le **Plan climat cantonal (PCC)** propose des objectifs ambitieux en matière de réduction des émissions de **gaz à effet de serre (GES)** et d'adaptation aux changements climatiques. Afin de pouvoir suivre ce cap et favoriser la transition écologique du territoire, l'Etat de Genève déploie des moyens humains et financiers conséquents.

Toutefois, malgré ces efforts importants, les objectifs climatiques ne pourront être atteints sans l'implication de l'ensemble des parties prenantes. D'ores et déjà, de très nombreuses actrices et acteurs sont engagés dans le processus de transition. À différentes échelles, jouant des rôles hétérogènes et disposant de moyens divers, la population, les entreprises, les associations, les collectivités locales, les syndicats ou encore, la Genève internationale, contribuent tous au changement de paradigme. La réussite de la transition et la pérennisation de ses effets dépendront de la poursuite de cet engagement collectif, à moyen et long terme.

Afin de généraliser cette mobilisation et de la consolider dans la durée, le PCC prévoit des actions de communication, de sensibilisation et d'incitation au changement : il est aujourd'hui encore nécessaire de renforcer la prise de conscience sur l'importance et l'urgence des enjeux climatiques. L'Etat prévoit également des actions de soutien et d'accompagnement afin de rendre le processus de transition encore plus accessible et inclusif.

Enfin, parce que les impacts des changements climatiques en cours pèsent particulièrement sur les populations les plus vulnérables, et que le processus collectif de transition ne pourra réussir que s'il est solidaire et équitable, le PCC prévoit aussi des actions de protection destinées spécifiquement à ces populations.

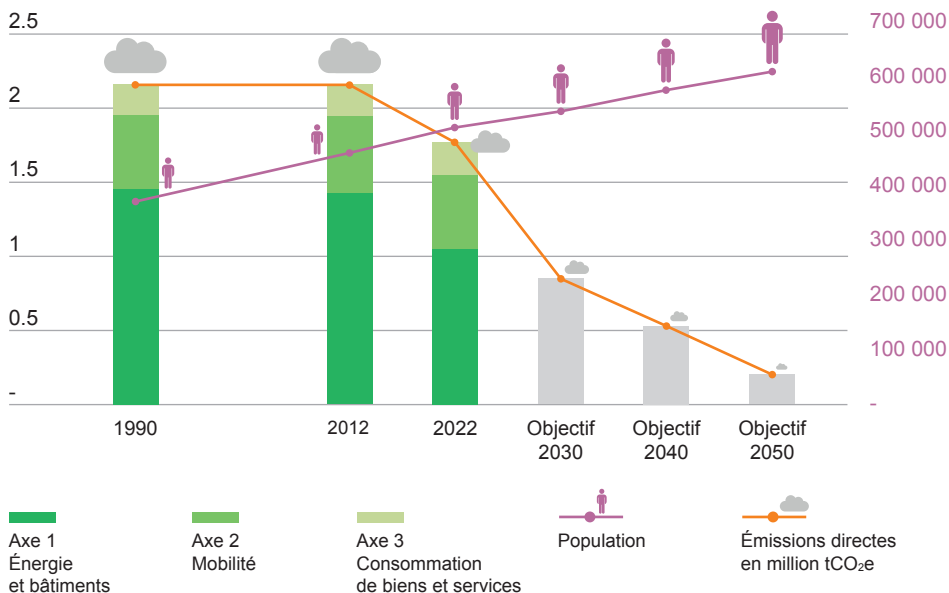
En route vers la neutralité carbone!

Depuis quinze ans environ, l'Etat de Genève mène une politique active visant à réduire les GES sur son territoire. Cette action s'est traduite notamment par la déclaration de l'urgence climatique en décembre 2019, puis la réalisation du **Plan climat cantonal (PCC 2030)** en avril 2021¹.

Grâce à la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes, les effets de cette politique ont commencé à porter leurs fruits : les émissions directes de GES (c'est-à-dire, les émissions générées sur notre territoire) ont diminué d'environ 18% au cours des deux dernières décennies.

Évolution des émissions directes de GES et objectifs d'ici 2050

(en tonnes de dioxyde de carbone équivalent; tCO₂e)²



¹ <https://www.ge.ch/document/plan-climat-cantonal-2030-2e-generation-0>

² Il existe plusieurs gaz à effet de serre (GES), dont notamment le dioxyde de carbone (CO₂) et le méthane (CH₄). Pour comptabiliser et comparer les volumes d'émissions de GES, il est habituel de mesurer tous les gaz concernés à travers une seule et unique unité de mesure : le dioxyde de carbone équivalent (CO₂e).

Cette réduction est doublement encourageante : d'abord parce qu'elle a eu lieu malgré une forte augmentation de la population (+35% depuis 1990); et ensuite, parce qu'elle s'est considérablement accélérée ces dernières années.

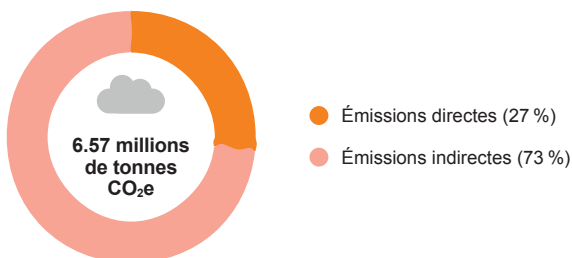
Pour autant, cet effort est encore insuffisant. Pour être conforme aux engagements nationaux et internationaux, l'Etat de Genève s'est engagé à réduire de 60 % ses émissions directes d'ici à 2030 (par rapport au volume de 1990). Il s'agit de diviser par deux le volume actuel, et ce, en l'espace de quelques années seulement.

À l'horizon 2050, c'est la neutralité carbone qu'il nous faudra atteindre. Pour cela, toutes nos émissions de GES devront être proches de zéro, y compris les émissions indirectes (autrement dit, les émissions générées en dehors de notre territoire lors de la production des biens et services que nous importons, puis consommons). Les émissions résiduelles devront être absorbées par des puits de carbone³. La somme des émissions directes et indirectes (c'est-à-dire, l'**empreinte carbone**) est aujourd'hui de 12.7 tonnes de CO₂e par personne et par an; en 2050 elle devra être réduite à environ une tonne par an. Le défi est de taille!

L'effort considérable auquel l'Etat s'engage d'ici 2030 vise seulement les émissions directes. Or, la Suisse est parmi les pays qui importe le plus d'émissions de GES. Or, la Suisse est parmi les pays dont le poids des émissions indirectes est le plus important (environ trois quarts de l'empreinte carbone totale).

Réduire cette empreinte carbone est indispensable pour ne pas reporter la responsabilité de notre mode de vie sur le reste du monde.

Part des émissions directes et indirectes dans l'empreinte carbone totale du canton de Genève



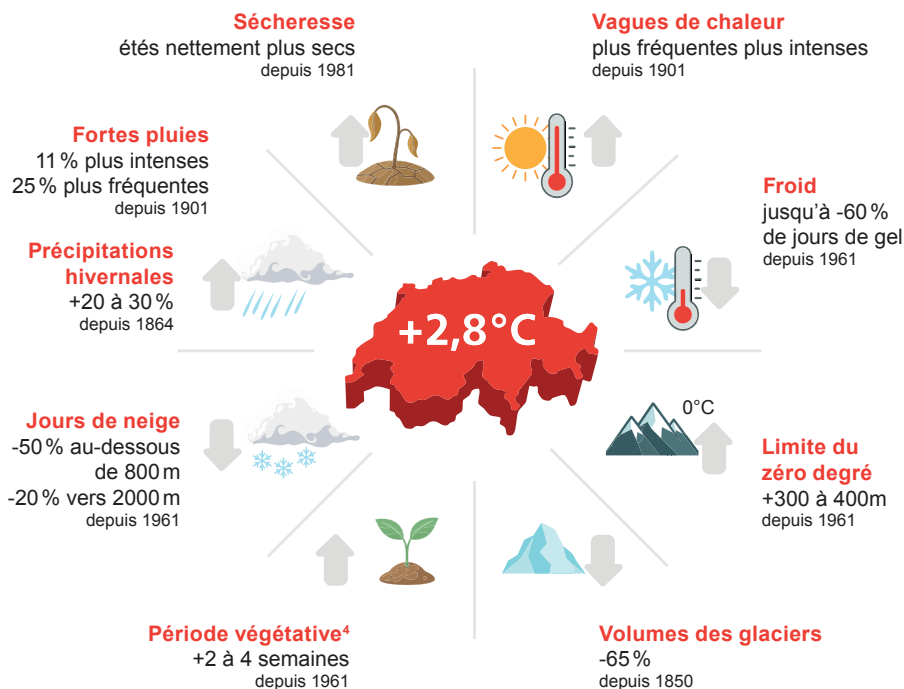
³ Les puits de carbone sont des réservoirs naturels (forêts, prairies, tourbières, etc.) ou artificiels, permettant de capter et de stocker le CO₂ de l'atmosphère.

Nous adapter à un nouveau climat

Réduire nos émissions est donc primordial. Mais les changements climatiques sont déjà en cours, et il faut à présent nous adapter à cette nouvelle réalité.

Depuis les débuts de l'ère industrielle, la température moyenne du globe a augmenté de près de 1,5°C. En Suisse, cette augmentation est même proche de 3°C aujourd'hui.

Changements importants du climat en Suisse basés sur des données d'observation (OFEV-MétéoSuisse 2024)



⁴ Période pendant laquelle les plantes croissent et se développent activement. Cette période est déterminée par les conditions météorologiques locales, notamment la température et les précipitations. Elle s'étend de la germination à la maturité des végétaux.

Elle pourrait dépasser les 4 ou 5°C dans les décennies à venir. Les effets de ces changements sur la nature et la société sont déjà nombreux, mais ils vont devenir encore plus fréquents et plus intenses. Leurs impacts vont aussi se faire sentir plus fortement. Nous devons donc nous y adapter autant que possible.

Le Plan climat prépare le territoire et la population à ces changements. Il vise à renforcer notre capacité d'adaptation, mais aussi celle de la nature dont nous dépendons.

Concrètement, il s'agit de prévoir les aménagements et les dispositifs d'assistance aux populations qui permettront de réduire notre exposition et notre vulnérabilité aux événements extrêmes (canicules, sécheresses, inondations, etc.).

Le Plan climat propose également des orientations visant à protéger et restaurer la biodiversité et le bon fonctionnement des milieux naturels et agricoles. Ces différents milieux fournissent une multitude de services, comme la régulation des cycles de l'eau et des nutriments, la production d'alimentation et de matières premières et le stockage de carbone. Ils conditionnent également la qualité de notre cadre de vie.

La biodiversité constitue à ce titre une véritable assurance-vie face aux changements climatiques. C'est la raison pour laquelle sa préservation est une dimension centrale de toute politique climatique.

L'adaptation aux changements climatiques, la préservation de la biodiversité et la réduction des émissions de GES doivent aller de pair.

Un principe clé du Plan climat consiste à éviter les solutions de mal-adaptation, comme par exemple la climatisation artificielle, qui émet des GES et réchauffe l'atmosphère.

Le Plan climat privilégie au contraire les solutions d'adaptation qui produisent des co-bénéfices pour la biodiversité, le climat et la santé – comme la perméabilisation des sols ou la renaturation des espaces dégradés.

Énergie et bâtiments

Rénover nos bâtiments et décarboner notre énergie

La production de chaleur et la consommation d'électricité représentent quasiment un quart de notre empreinte carbone. Des efforts importants ont été engagés pour réduire ces émissions. Ils doivent être poursuivis.

Part des émissions de GES issues de l'axe 1

22%

de l'empreinte carbone

60%

des émissions directes

Isoler et rénover

Réduire notre consommation énergétique passe par l'amélioration de la performance des constructions. Une priorité du Plan climat consiste à accélérer la rénovation des bâtiments existants, mais également à augmenter les exigences règlementaires des nouvelles constructions.

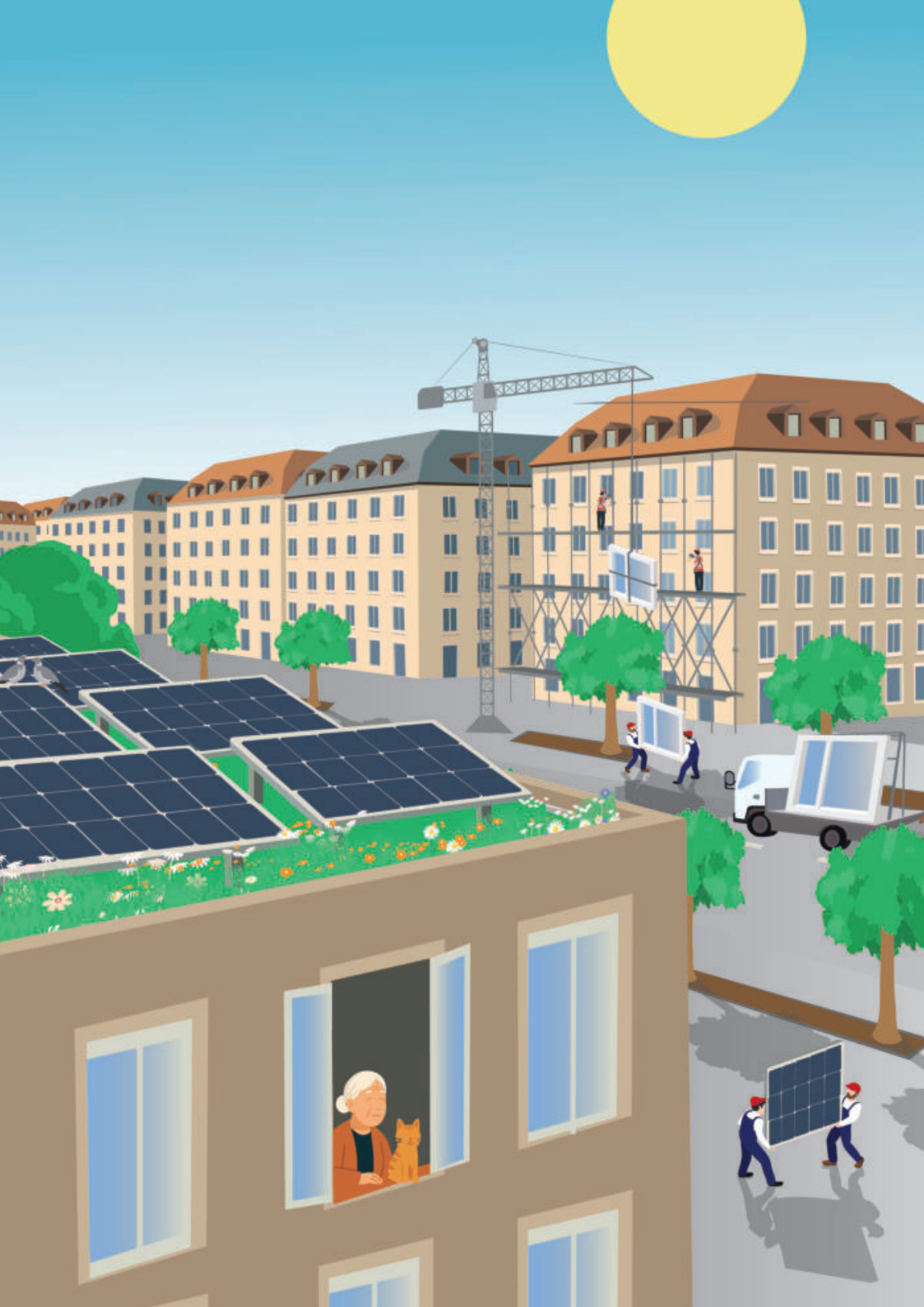
Décarboner nos sources d'énergie

Les sources d'énergies fossiles doivent être remplacées par des énergies renouvelables faiblement émettrices comme le solaire thermique et photovoltaïque, la géothermie ou encore la biomasse⁵.

Limiter les gaspillages

Enfin, parce que l'énergie la moins chère et la moins polluante est celle qui n'est pas consommée, nous devons éviter les gaspillages – par exemple en réduisant les températures de chauffe des bâtiments, en évitant de chauffer ou d'éclairer les locaux non occupés, ou encore en optimisant l'usage des surfaces construites et des équipements (mutualisation, réversibilité, etc.).

⁵ La biomasse est une énergie renouvelable obtenue à partir de matières organiques, comme le bois, les déchets végétaux, les déchets agricoles ou les déchets organiques.



Projets phares

L'Etat s'engage à...



Rénover les bâtiments de l'Etat

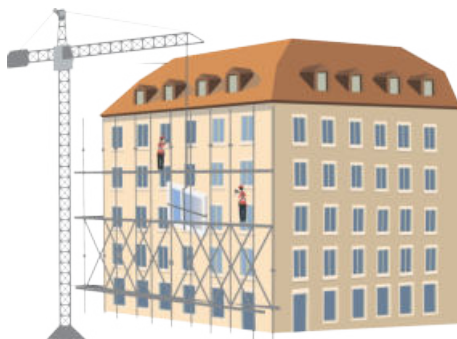
Un milliard de francs sera investi pour rénover le parc bâti de l'Etat d'ici 2036, afin d'améliorer son efficacité énergétique et d'intégrer des solutions écologiques (centrales solaires, végétalisation des toitures, etc.).

Développer les réseaux thermiques structurants

D'ici à 2050, il est prévu que les réseaux thermiques structurants couvrent 50 % de la consommation de chaleur du canton (ces nouveaux réseaux remplaceront notamment les chaudières à gaz ou à mazout, fortement émettrices de GES).

Soutenir la rénovation du parc bâti genevois

L'Etat a débloqué une enveloppe de 500 millions de francs pour aider les propriétaires à améliorer l'efficacité énergétique de leurs biens immobiliers et à accélérer la substitution des énergies fossiles dans les bâtiments.



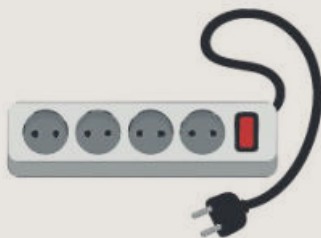
Eco-gestes

Moi aussi, je peux faire quelque chose...



*Je régule (quand je le peux)
la température de mon logement
à un maximum de 20°C.*

*J'éteins mes appareils électroniques
plutôt que de les laisser en veille,
en coupant ma multiprise
par exemple.*



*Je privilégie
l'achat d'appareils
électroménagers
de classe A.*



Mobilité

Nous déplacer autrement

Nos modes de transport produisent beaucoup de GES. Et ces émissions ne baissent pas suffisamment. Pour réussir la transition, rendre nos véhicules plus sobres ne suffira pas, il faudra aussi changer nos façons de nous déplacer.

Part des
émissions
de GES issues
de l'axe 2

30 %

de l'empreinte
carbone

28 %

des émissions
directes

Favoriser les modes actifs

Une des priorités de l'Etat est le transfert modal, c'est-à-dire le passage de la voiture à d'autres modes de transport plus sobres en carbone comme le vélo et la marche à pied. Ces derniers sont bons pour le climat, mais aussi pour la santé et la qualité de l'air.

Améliorer l'offre de transports en commun

Pour de nombreux déplacements, les transports en commun comme le bus, le tram ou encore le train offrent une alternative beaucoup moins polluante à la voiture, et sont souvent plus efficaces et plus économiques.

Avoir des véhicules moins polluants

Pour les déplacements qui ne peuvent pas se faire autrement qu'en voiture, il est impératif de remplacer les moteurs thermiques par des technologies moins polluantes. L'électrification des véhicules va devoir considérablement s'accélérer.

Réduire les émissions du secteur aérien

Enfin, il faudra réduire les émissions liées au transport aérien en soutenant, par exemple, le développement de l'offre ferroviaire depuis Genève vers d'autres villes européennes.

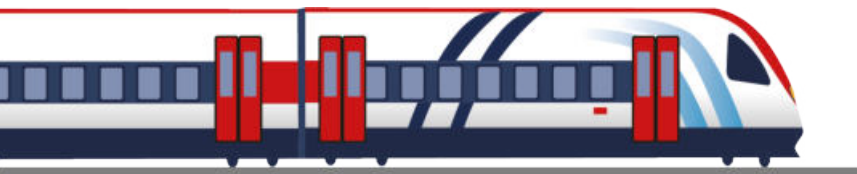


Projets phares

L'Etat s'engage à...

Électrifier 100% des véhicules des TPG

L'Etat investira 350 millions de francs en vue de l'électrification complète de la flotte des Transports publics genevois.



Renforcer l'offre du Léman Express

Dans les années à venir, l'Etat de Genève prévoit notamment la création d'une nouvelle liaison du Léman Express entre Annemasse et Vernier, et la mise en service de trains supplémentaires plus longs et à 2 niveaux (+50% de places supplémentaires).

Développer le réseau cyclable cantonal

L'Etat poursuit le développement des infrastructures cyclables et des **voies vertes** pour relier les principales villes du canton entre elles et améliorer la fluidité des déplacements.

www.ge.ch/dossier/faire-ensemble-espace-public/projets-voies-vertes/destination-voies-vertes



Eco-gestes

Moi aussi, je peux faire quelque chose...

Je privilégie la marche ou le vélo plutôt que la voiture pour les trajets de moins de 5 km, et les transports en commun pour les trajets plus longs.



Si je dois changer de voiture, je choisis un modèle électrique le plus petit et léger possible.

Pour voyager en Europe, je privilégie le train plutôt que l'avion.



Consommations de biens et services

Consommer autrement

Les biens et services que nous consommons sont souvent produits en dehors de notre territoire. Leur production génère des émissions de GES qui représentent au total un tiers de l'empreinte carbone du territoire. Pour y remédier, l'Etat vise l'exemplarité au niveau des achats et des déchets de l'administration et accompagne la population aux changements de comportement.

Part des émissions de GES issues de l'axe 3

35%

de l'empreinte carbone

12%

des émissions directes

Consommer mieux

Pour réduire l'empreinte carbone de nos achats, il convient de privilégier les biens et les services qui ont une faible empreinte carbone, mais aussi ceux qui sont les plus durables. Le réemploi, la réparation et le recyclage permettent d'alléger cette empreinte et de minimiser la production de déchets.

Consommer local

Il est souvent utile de privilégier les biens et services produits localement et en circuits courts – c'est-à-dire en privilégiant le lien direct entre les activités de production et de consommation.

Favoriser l'usage partagé

Réduire l'empreinte carbone de notre consommation peut aussi passer par des modes d'utilisation plus flexibles. Opter pour la location, le prêt, le don ou l'achat d'objets de seconde main permet de répondre à de nombreux besoins sans nécessairement recourir à l'achat systématique. Ces pratiques contribuent à limiter la quantité d'objets en circulation et à préserver les ressources naturelles.



Projets phares

L'Etat s'engage à...

Limiter le gaspillage alimentaire

L'Etat de Genève mène une **campagne de sensibilisation sur le gaspillage alimentaire**, dont l'impact carbone est conséquent. Des astuces et des recettes « anti-gaspi » sont proposées afin d'aider la population à réduire le volume de déchets alimentaires et faire des économies !

gaspialimentaire.ge.ch



Soutenir la réduction des déchets à la source

Emportons malin! est un exemple d'initiative soutenue par l'Etat qui permet de réduire les déchets liés à la restauration à l'emporter, en promouvant notamment l'usage de contenants réutilisables.

www.ge.ch/teaser/emportons-malin

Réduire l'empreinte carbone du numérique

L'Etat de Genève a signé **la Charte du Numérique Responsable (NR)** et obtenu la labellisation NR. Dans ce contexte, il met en place des actions diverses afin de limiter les impacts du numérique sur l'environnement.

www.institutnr-ch.org/la-charte-numerique-responsable/

Eco-gestes

Moi aussi, je peux faire quelque chose...

Je consulte le **Guide Consomm'action** pour avoir des conseils concrets et adopter des comportements d'achat plus responsables au quotidien.

www.ge.ch/teaser/consomm-action



Pour mon alimentation, j'augmente peu à peu la part des produits végétaux et locaux.

www.geneveterroir.ch



Seconde Main

Pour mes achats, je privilégie les biens d'occasion. Je les entretiens et les répare pour allonger au maximum leur durée de vie.



Je limite mes déchets en privilégiant le vrac, les emballages réutilisables et les contenants consignés.

www.ge.ch/teaser/achetez-frac

Territoire et constructions

Adapter le territoire aux défis climatiques

Notre façon d'aménager le territoire influence nos comportements et nos émissions de GES – par exemple lorsqu'il s'agit de nous déplacer. En retour, les changements climatiques impactent de plus en plus nos infrastructures et nos milieux naturels. L'aménagement territorial est donc un enjeu clé pour réduire nos émissions et nous adapter.

Part des
émissions
de GES issues
de l'axe 4

14 %
de l'empreinte
carbone

Planifier un aménagement plus sobre en carbone

Les principes qui guident l'aménagement et l'urbanisme doivent intégrer l'objectif de sobriété carbone : accessibilité des transports alternatifs à la voiture, performance énergétique des bâtiments, proximité des services, etc.

Adapter le territoire aux épisodes de forte chaleur

Dans le même temps, il faut permettre au territoire et à la population de s'adapter aux changements climatiques. En donnant, par exemple, davantage de place en ville aux sources de rafraîchissement naturel que sont l'eau, la terre et les végétaux.

Développer nos capacités à capter et stocker le carbone

Enfin, la séquestration⁶ du CO₂ est un enjeu qui reste largement à explorer. Même si cette solution ne peut être que marginale, le Plan climat engage des réflexions et des expérimentations à son propos.

⁶ La séquestration du carbone est un processus qui vise à capturer et stocker du dioxyde de carbone atmosphérique, de manière à réduire la concentration de ce GES dans l'atmosphère. Ce processus peut être naturel ou artificiel.



Projets phares

L'Etat s'engage à...

Améliorer le confort climatique des espaces publics

L'Etat mène une démarche, baptisée **COOL CITY**, qui intègre des solutions d'adaptation aux changements climatiques en préservant et renforçant les îlots de fraîcheur en ville.

www.ge.ch/document/cool-city

Exploiter le potentiel de séquestration des sols

Le projet **Résulterre** vise à améliorer la qualité des sols agricoles et à séquestrer le CO₂ grâce à des pratiques durables, pour encourager une agriculture plus résiliente et respectueuse du climat.

www.agriculture-durable-geneve.ch/fr/modes-et-techniques-de-production/sequestration-CO2

Optimiser le cycle de l'eau en ville

L'Etat soutient les pratiques associant le triptyque « Eau-Sol-Arbres » pour favoriser, entre autres, une gestion durable de **l'eau en ville** en optimisant son infiltration, sa circulation et son absorption par la végétation.

www.ge.ch/eau-ville-changement-pratiques-applications



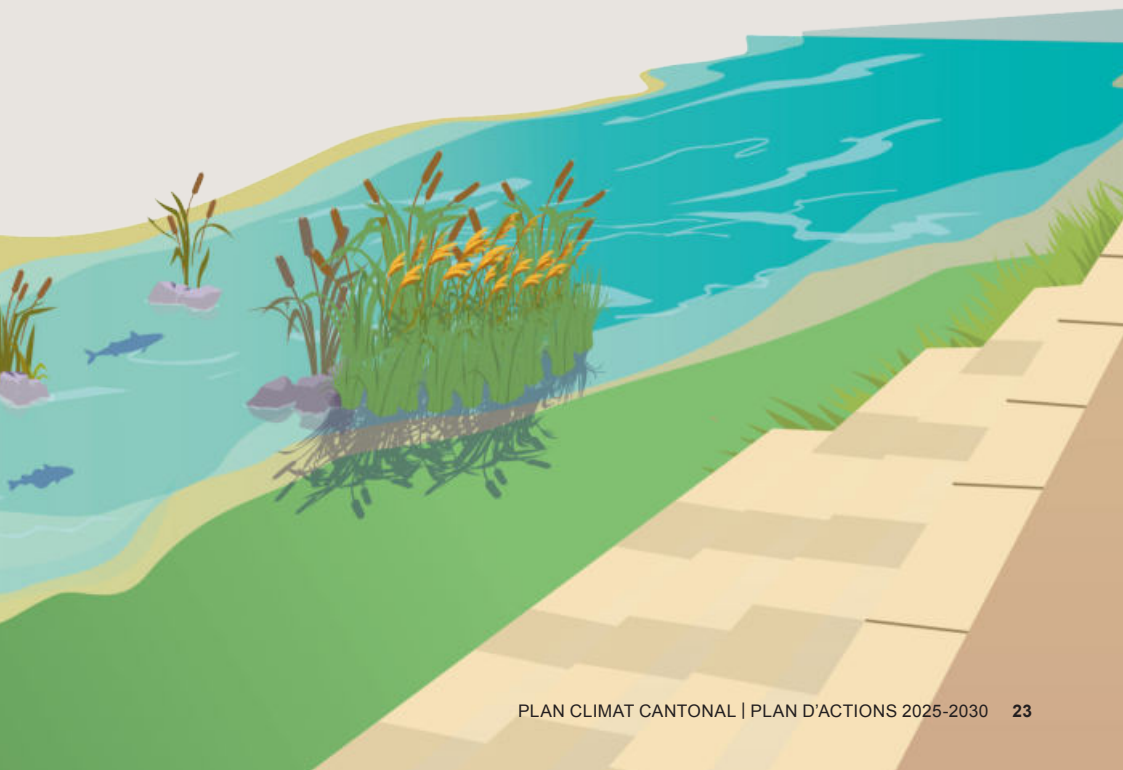
Eco-gestes

Moi aussi, je peux faire quelque chose...

*Je participe au **festival citoyen «Explore Demain»** sur les enjeux de transition de notre territoire vers un avenir durable.*

exploregeneve.ch

Je participe aux consultations publiques et donne mon avis sur les projets d'urbanisme de ma commune.



Santé et protection de la population

Protéger les populations face aux changements climatiques

Les changements climatiques sont une menace pour notre santé, nos infrastructures et notre économie. Au-delà des effets bien identifiés comme les canicules ou les inondations, des risques négligeables par le passé doivent également être envisagés et anticipés dès aujourd'hui.

**35
jours**

de canicule⁷ par an en moyenne à Genève ces trois dernières années

Prévenir les effets des changements climatiques sur la santé

En matière de santé, des mesures sont prises pour anticiper les effets des canicules, mais aussi pour limiter les risques liés aux maladies dont la prolifération pourrait être accrue – par exemple avec la multiplication du moustique tigre.

Maîtriser les risques liés à l'eau

Les changements climatiques ont également des effets sur le cycle de l'eau : ils accroissent les risques d'inondation à certaines périodes, alors que l'eau se fait rare à d'autres moments (épisodes de sécheresse). Ces modifications nous obligent à adapter nos infrastructures et modifier nos comportements.

Anticiper les autres risques et événements extrêmes

Enfin, au fur et à mesure que de « nouveaux » risques apparaissent – comme les incendies, les glissements de terrain ou encore les orages violents – il est important d'en comprendre les mécanismes et d'en anticiper les effets sur le territoire.

⁷ Par jours de canicule, on entend les journées où la température maximale est d'au moins 30°C.



L'Etat s'engage à...

Encourager les économies d'eau

L'Etat poursuit les mesures de sensibilisation auprès de la population en faveur de la préservation de l'eau, tant du point de vue quantitatif que qualitatif (micropolluants, pollutions, plastiques...).



Informar les populations vulnérables des bons gestes à adopter en cas de forte chaleur

L'Etat et les communes genevoises mènent régulièrement des **campagnes de sensibilisation aux impacts de la canicule**. Il informe également des bons gestes à suivre en cas de surchauffe. Ces campagnes renforcent les compétences en santé des personnes vulnérables et de leurs proches.

www.ge.ch/recommandations-cas-fortes-chaieurs

Aider les organisations à anticiper les événements climatiques extrêmes

MeteoAtWork est une application mobile développée par l'Etat de Genève pour aider les entreprises et organisations à protéger la santé des personnes travaillant à l'extérieur, en cas de forte chaleur.

www.ge.ch/proteger-ses-employes-fortes-chaieurs-du-grand-froid/telecharger-application-meteoatwork

Moi aussi, je peux faire quelque chose...

Je m'inscris sur le **portail alertswiss** pour être informé des risques climatiques ou environnementaux.

www.alert.swiss/fr/home.html



Je privilégie les ventilateurs à la climatisation, je ferme les volets et les stores en journée pour rafraîchir naturellement l'intérieur et j'aère largement lorsque le soleil est couché pour faire des courants d'air.



J'adopte les bons gestes en cas de canicule : je bois régulièrement, me rafraîchis avec un linge mouillé et prends des nouvelles des personnes à risque.



Biodiversité et milieux naturels

Préserver la biodiversité dans un contexte de changements climatiques

La biodiversité et les milieux naturels et agricoles jouent un rôle central dans la régulation du climat et du cycle de l'eau. Mais ils sont également sensibles aux effets des changements climatiques et aux pressions humaines. C'est pourquoi il est important que les politiques en faveur du climat et de la biodiversité soient pensées de manière complémentaire.

22.4%
du territoire contribue au maintien et/ou au renforcement de l'infrastructure écologique prioritaire

Préserver l'infrastructure écologique et les milieux naturels

La biodiversité est prise en compte dans chaque action du Plan climat ayant pour objet de réduire les émissions de GES. Sa préservation est également identifiée comme un levier important d'adaptation du territoire aux changements climatiques.

Adapter les milieux agricoles et sylvicoles

La gestion forestière et l'agriculture doivent également s'adapter aux évolutions du climat. Les essences d'arbres, les modes de gestion forestière et les pratiques agricoles devront permettre de mieux préserver les sols et les ressources en eau.

Accueillir la nature en ville

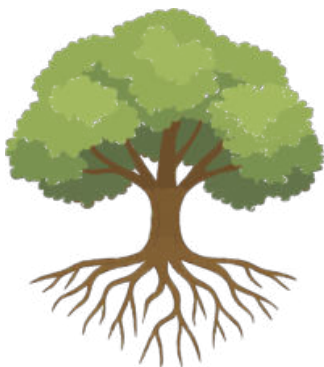
Enfin, il est important de renforcer la place de la biodiversité en ville pour rendre cette dernière plus accueillante pour le vivant, au bénéfice de la nature et des humains.



L'Etat s'engage à...

Renaturer l'Aire et la Drize

En remettant à ciel ouvert ces rivières enterrées, un vaste corridor écologique sera créé au cœur des quartiers du secteur Praille Acacias Vernets (PAV), favorisant la biodiversité, la mobilité douce et l'adaptation aux changements climatiques.



Planter 150'000 arbres

La **stratégie d'arborisation cantonale** vise à rafraîchir la ville en atteignant 30 % de surface de canopée d'ici 2070, grâce à la plantation de 150'000 nouveaux arbres ces 15 prochaines années.

www.ge.ch/document/nature-strategie-arborisation-aire-urbaine-genevoise-feuille-route

Redonner sa place à la nature en Ville

Le programme **Nature en ville** a déjà permis de rendre près de 50 hectares de surfaces urbaines plus conviviales grâce à la nature (étangs urbains, prairies fleuries, sentiers didactiques, toitures végétalisées, etc.).

www.ge.ch/realiser-projet-nature-ville

Investir pour une agriculture durable

L'Etat alloue un crédit de 40 millions de francs pour financer des infrastructures agricoles durables, afin d'accompagner la transition écologique du secteur et favoriser une production alimentaire locale et résiliente.



Eco-gestes

Moi aussi, je peux faire quelque chose...

Je privilégie des produits naturels et écoresponsables, certifiés par des labels environnementaux reconnus.



*Je favorise la biodiversité en aménageant et en entretenant un espace vert, et en suivant des principes écologiques tels que ceux de la **Charte des Jardins**.*

www.ge.ch/entretenir-mon-jardin-mon-balcon/charte-jardins

Je réduis mes éclairages pour participer à diminuer la pollution lumineuse.

www.ge.ch/dossier/reussir-transition-ecologique/elan-generalise/proteger-nuit

Je participe à des sorties nature dans ma région pour mieux connaître la faune et la flore qui m'entourent.

dansmanature.ch



Implication des actrices et acteurs du territoire

Agir ensemble... pour réussir!

La réussite du Plan climat dépend de la participation et de la mobilisation de la société genevoise dans son ensemble : communes, entreprises, syndicats, associations et population. Le sentiment que « chacune et chacun fait sa juste part » est d'ailleurs un facteur clé pour la réussite de la transition.

90 %

de la population genevoise se sent concernée par les changements climatiques

Faire de l'administration une actrice exemplaire

À travers son Plan climat, l'Etat doit montrer l'exemple. Dotée d'un Système de Management Environnemental (SME), l'administration a réalisé son bilan carbone et a comme objectif d'atteindre la neutralité carbone en 2040.

Accompagner le monde économique dans sa nécessaire transition

L'Etat de Genève accompagne les entreprises genevoises dans l'adaptation de leurs modèles d'affaires et de leurs processus vers des modèles durables et innovants.

Impliquer la population dans le processus de transition avec le souci de la justice climatique

Enfin, de nombreuses actions d'information et d'accompagnement aux changements de comportement sont menées pour sensibiliser les habitantes et les habitants. La solidarité devra particulièrement être renforcée, pour protéger les populations les plus vulnérables, et pour que chacune et chacun agisse en fonction de ses moyens et de ses capacités.



Projets phares

L'Etat s'engage à...

Mobiliser les communes autour du Plan climat

Les ateliers **Communes & Climat** permettent d'accompagner les communes genevoises dans le développement et la mise en œuvre de leurs stratégies climatiques, en favorisant l'échange de bonnes pratiques et le développement d'actions locales.

www.ge.ch/document/ateliers-communes-climat



Permettre aux habitantes et aux habitants de calculer et réduire leur empreinte carbone

Le **calculateur carbone genevois** permet à la population d'évaluer l'impact de son mode de vie sur le climat, et d'identifier des solutions concrètes pour le réduire.

geneve.nosgestesclimat.ch/fr

Atteindre la neutralité carbone de l'Etat en 2040

L'Etat s'efforce d'être exemplaire et à rendre compatibles les activités de son administration avec les objectifs de la transition écologique. Dans ce contexte, il met en place des actions fortes dont le suivi est assuré par le Système de **Management Environnemental (SME)**.

www.ge.ch/dossier/systeme-management-environnemental-etat-geneve/demarche-sme-ecogestes/demarche-sme



Eco-gestes

Moi aussi, je peux faire quelque chose...

J'explore la plateforme agirageneve.ch pour trouver des actions concrètes, échanger avec d'autres personnes engagées et contribuer à des projets collectifs.

www.agirageneve.ch



Je m'informe et prends part aux débats et ateliers organisés lors de la **Semaine de la démocratie** pour mieux comprendre les enjeux démocratiques liés à l'environnement.

www.ge.ch/dossier/semaine-democratie

Je sou mets mon projet au **Concours du Développement Durable**, qui soutient des actions concrètes en faveur de la transition écologique.

www.ge.ch/je-participe-au-concours-du-developpement-durable

Je découvre et participe aux alternatives citoyennes du Grand Genève via transiscope.org, et j'ajoute celles qui ne sont pas encore référencées.

www.transiscope.org/carte-des-alternatives/





ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

**www.ge.ch/dossier/durabilite-climat
monclimat.ge.ch**

[Le Plan climat version longue](#)

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

Département du territoire

Direction de la durabilité et du climat (DDC)

Rue des Gazomètres 7 – 1205 Genève

T +41 (0) 22 388 19 40 – durabilite-climat@etat.ge.ch – www.ge.ch